



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
Séance du 02 décembre 2023

<u>Date de la convocation :</u> 22 novembre 2023	L'an deux mille vingt-et-un le mercredi cinq avril à dix-huit heures quarante-cinq,
<u>Date d'affichage :</u> 27 novembre 2023	le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Karine KAUFFMANN, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.
<u>En exercice :</u> 11	<u>Etaient présents :</u>
<u>Présents :</u> 8	Mme SPRIET, Mme KAUFFMANN, M. LAURENT, Mme MOYET,
<u>Votants :</u> 9	Mme BITOUN, Mme NADAL, Mme PINÇON, Mme SCHRECK.
	<u>Etaient absents :</u>
	Mme GALLOPIN
	M. LACHENAYS
	M. JOURDAINNE (pouvoir donné à M. LAURENT)

**II - RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE TELEASSISTANCE A
COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024**

Le dispositif départemental de téléassistance *Yvelines Ecoute Assistance* mis en place depuis de nombreuses années, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Département des Yvelines a confié à l'Agence AutonomY la gestion complète du dispositif.

Le marché actuel de téléassistance passé avec le prestataire VITARIS arrivant à échéance fin 2023, une nouvelle mise en concurrence eût lieu. La société VITARIS a de nouveau été retenue comme prestataire à compter de juillet 2023 jusqu'en 2026. Nous en avons été informés par courrier le 1^{er} juillet 2023.

Le renouvellement de ce marché permet le maintien des différentes prestations, à savoir pour rappel :

- une prestation principale : écoute 24h/24h, actions de convivialité (alertes, écrits de convivialité et messages vocaux) et prestations de soutien psychologique.
- une prestation de lutte contre l'isolement par le biais d'appels individuels de convivialité,
- La fourniture, l'installation, le suivi technique et la maintenance du matériel installé au domicile des abonnés, c'est-à-dire des transmetteurs et des télécommandes,
- des prestations complémentaires : détecteurs spécifiques, lutte contre l'isolement, prestations d'assistance mobile...

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 1 11
Email : communcdemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

RECU EN PREFECTURE

Le 09/01/2024

Application service.legalite.com

90218-074-217803840-2100-11_02102427

